

Date de réception :

Numéro de dossier :

**DEMANDE DE DEROGATION DANS UNE ECOLE PUBLIQUE ANDRESIENNE
Groupe Scolaire « Schuman » ou Ecole « Les Peupliers »
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

A propos de votre demande :

- Vous résidez dans une autre commune et souhaitez scolariser votre enfant à Saint-André
- Vous résidez à Saint André et sollicitez une inscription « hors secteur » (justification indispensable)

RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)	RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)
Nom d'usage :	Nom :
Patronyme :	Patronyme :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
C.P : Ville :	C.P : Ville :
☎ domicile :	☎ domicile :
portable :	portable :
professionnel :	professionnel :
email (écrire en majuscule) :	email (écrire en majuscule) :
Lien avec l'enfant : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> autres*	Lien avec l'enfant : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> autres*
<small>*Le cas échéant, fournir une attestation</small>	<small>*Le cas échéant, fournir une attestation</small>

En cas de séparation des parents, tiers payeur pour la facturation de la cantine :

- Responsable 1 Responsable 2 les deux, solidaires

Numéro allocataire CAF :

Documents à remettre avec le dossier :

- Un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) - copie du livret de famille (avec pages des parents et de tous les enfants) - copies recto-verso des cartes d'identité des 2 parents.
 Attestation CAF avec Quotient familial en vigueur à la date de dépôt du dossier

En cas de changement d'école, joindre : certificat de radiation de l'école de l'origine

En cas de séparation des parents, joindre : copie du jugement ou acte de conciliation pour la garde de l'enfant

Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom :

Date et Lieu de naissance :

Sexe : Masculin ou Féminin (1) Niveau Scolaire à la rentrée 2026–2027 :

En cas de changement d'école, coordonnées de l'établissement précédent :

.....

Renseignements concernant la restauration scolaire :

- Pour la fréquentation au restaurant scolaire, quel régime alimentaire :
 avec viande sans viande

- A titre informatif, est-ce que vous allez constituer un dossier de Projet d'Accueil Individualisé pour raison alimentaire pour votre enfant (exemple : allergie alimentaire)
 oui non

Je soussigné M.....
M..... certifie(nt) l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Saint André Lez Lille le,

(Signature obligatoire des deux parents)
Le responsable légal 1 ou 2 (1)

Le responsable légal 1 ou 2 (1)

(1) rayer la mention inutile

DANS LE CAS D'UNE INSCRIPTION « HORS SECTEUR » SCOLAIRE D'UN ENFANT ANDRESIEN

Motif de la demande de scolarisation « hors secteur » (possibilité de joindre un justificatif)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**DANS LE CAS D'UNE INSCRIPTION D'UN ENFANT D'UNE FAMILLE EXTERIEURE
A SAINT ANDRE LEZ LILLE**

Motifs de la demande de scolarisation hors de la commune de domicile (possibilité de joindre une demande sur papier libre et tout justificatif utile) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A propos du traitement de votre demande :

- Dates de retrait des dossiers : entre le 9 février 2026 et le 30 mars 2026
- Date de réunion de la commission des dérogations : le 28 avril 2026
- Date de réponse de la Ville de Saint-André-lez-Lille : entre le 04 et 15 mai 2026
- Le règlement concernant les dérogations scolaires est disponible en ligne sur le site www.villesaintandre.fr

« Les informations collectées à partir du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité l'enregistrement et le suivi des élèves scolarisés sur Saint-André (école, restauration scolaire, service jeunesse). Le destinataire est le service Enseignement et Facturation de la ville de Saint-André, le Trésor Public et l'Education Nationale. Le responsable du traitement est la Commune de St-André. Les données récoltées sont nécessaires pour l'inscription, la gestion du parcours des élèves ainsi que la facturation de la restauration. Les données traitées seront automatiquement supprimées une année après le départ de l'élève, l'usager de l'école ou des cantines. Conformément au Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit : d'accès à vos données, à leur rectification, à effacement, à opposition, à leur traitement limité, d'introduire un recours auprès de la CNIL (Commission Nationale de Informatique et des Libertés). Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la protection des données de la commune en vous adressant sur place au service ou à dpd-mutualises@lillemetropole.fr »

DEMANDE HORS SECTEUR SCOLAIRE POUR UN ELEVE ANDRESIEN
DECISION DE LA COMMISSION DE DEROGATION

- Accorde l'inscription scolaire sollicitée
- Refuse l'inscription scolaire sollicitée
- Maintient la scolarisation dans l'école de secteur

Motif :

.....
.....
.....

Date :

Signature :

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE POUR UN ELEVE NON ANDRESIEN

DECISION DE LA COMMISSION DE DEROGATION

Le Maire de la commune de Saint-André-lez-Lille atteste de la réponse :

Positive

Négative

Remise par la commission des dérogations à la demande formulée par la famille.

Date :

L'Adjoint délégué,

Laurent GOVAERT

DECISION DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE DOMICILE

Le Maire de la commune de : ACCEPTE la scolarisation de l'enfant

Motif : Avec effet financier au :

.....

Sans effet financier

Date :

Signature :

